



Mise à jour janvier 2022

CERTIBIOCIDÉ - journée complémentaire Certificat à l'utilisation professionnelle et la distribution de certains types de produits biocides.



Public ciblé :

Tout professionnel qui achète ou utilise des produits biocides dans le cadre d'une application dans les jardins, tel avicides, insecticides et acaricides, de lutte contre les vertébrés et les nids de frelons.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite de la langue française. Posséder un Certificat Individuel valide.

Modalités d'inscription :

- Préinscription en ligne sur www.campusverdazur.fr
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

Votre statut :

Aucun changement au statut initial.

Modalités de sélection :

Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur :

M. Jean-Bernard JOBERT
Formateur habilité.

Validation des acquis :

Evaluation finalisée par un attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement :

Financement par le particulier ou par l'entreprise. Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise

Durée :

1 jour soit 07H

Dates :

Voir Calendrier de formation sur www.campusverdazur.fr

Tarif :

189 €



En adéquation avec l'article 13 du 16 Juillet 2013 portant sur l'utilisation des produits biocide, cette formation a pour but de répondre à l'obligation de détention d'un certificat individuel « le Biocide » pour tout acte professionnel portant sur l'utilisation, de produits biocide en lien avec la directive 98/8/CE, le RPB 528/2012, ainsi que les produits homologués selon la réglementation REACH.

OBJECTIF

Acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits biocides destinés exclusivement aux professionnels et appartenant aux types de produits 8, 14, 15, 18, 23 et ceux définis par l'article 13 du 16 Juillet 2013, ses connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé et pour l'environnement et techniques alternatives à l'utilisation des produits.

POURQUOI DEVELOPPER SES COMPETENCES ?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences.
- Adaptation au poste de travail.
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias.
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra.
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés.
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet :

www.campusverdazur.fr

40 ans déjà

30 000 heures stagiaires / an

Matériel pédagogique innovant

Qualiopi

Qualiform Agri

Plus de 60 formations

Des formateurs expérimentés

Datadock
Organisme de Formation validé

Financement par des OPCO possible

LE CONTENU DE LA FORMATION

- **Connaître le cadre réglementaire français :**
 - La directive 98/8/CE et le RPB 528/2012.
 - Les nuisances liées aux animaux vecteurs, organisation et domaine de la lutte contre les nuisances animales.
 - Les produits homologués selon la réglementation REACH.
 - Le stockage des produits dangereux, le transport des produits dangereux.
 - Utilisation des produits phytopharmaceutiques, l'arrêté du 12 juin 2015.
 - Gestion des déchets.
- **Connaître les risques et les mesures à prendre pour assurer la prévention des risques pour la santé :**
 - Dangerosité des produits, étiquetage et emballage, le CLP
 - Situations d'exposition aux dangers, la fiche des données de sécurité
 - Principes généraux de prévention en interventions extérieures.
 - Mesures à prendre pour réduire les risques pour l'être humain
 - Principaux symptômes d'empoisonnement, conduite à tenir en cas d'accident
 - Protection des opérateurs, du public, les habilitations
- **Connaître les risques et les mesures à prendre pour assurer la prévention des risques pour l'environnement :**
 - Le devenir des pesticides pour l'environnement, évolution des S.A. et formulation des rodenticides.
 - Utilisation des anticoagulants classifiés CMR, sécurisation des appâtages.
 - Environnement et sécurité des interventions de désinsectisation, évolution des S.A.
 - Les insecticides de dernière génération et leurs principes de sécurité, formulations sécurisées.
- **Alternatives aux produits à substances actives**
 - Piégeage.
 - Traitement thermique

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel, travaux pratiques sur site, étude de cas, interactivité et opérationnalité, échanges de pratiques, livret de formation remis sur clé USB, accès à des contenus de formation via la plateforme Moodle.

LES MODALITES D'EVALUATIONS

A la fin de la formation l'évaluation des acquis des stagiaires sera assurée à partir d'une auto-évaluation. Les stagiaires formulerons leur demande de certificat sur le site SIMMBAD.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de suivi de formation et de compétence est remise en double exemplaire à chaque participant.



TAUX DE SATISFACTION : 94%
Pour l'année scolaire 2020-2021



TAUX DE REUSSITE : 100%
Pour l'année scolaire 2020-2021



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33 - Fax : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

Site accessible au public handicapé

